



Le 6 février 2017

AG 23 Inscriptions en 1<sup>ère</sup> année pour l'année scolaire 2017- 2018

Organisation la phase d'enregistrement des demandes d'inscription du 6 au 24 mars 2017

Chers parents,

Ceux parmi vous qui souhaitent inscrire leur enfant en premier choix au lycée Dachsbeck sont invités à prendre rendez-vous auprès du secrétariat (Tél. 02/500.85.50) pour accomplir les formalités requises. Les inscriptions auront lieu, sur rendez-vous avec la Direction, entre le 6 mars et le 24 mars inclus :

- Les lundis et jeudis entre 8h30 et 12h
- Les mardis et vendredis après-midi de 13h à 16h.

Pour pouvoir procéder à l'encodage tel qu'il est prévu par la réglementation, les parents devront veiller à être munis de :

1. Leur carte d'identité ;
2. La carte d'identité de l'enfant ;
3. Le formulaire unique d'inscription : il s'agit du volet général délivré par l'école primaire ;
4. Le formulaire confidentiel d'inscription sous enveloppe, également délivré par l'école primaire. Il s'agit du document sur lequel les parents donnent leurs autres choix dans le cas où le lycée Dachsbeck serait complet.

L'organisation telle qu'elle vous est communiquée devrait permettre à la Direction de recevoir chaque parent pour un entretien d'ordre général sur le fonctionnement de l'équipe pédagogique, le projet d'établissement et les règlements en vigueur.

Je vous remercie pour l'attention que vous voudrez bien porter à cette procédure.

Organisation d'une séance d'information destinée aux parents des futures premières

Les parents qui souhaiteraient avoir quelques précisions sur le fonctionnement de l'établissement avant d'arrêter leur choix ont la possibilité de participer à une séance d'information le mardi 21 février 2017 dès 16h30.

J'expliquerai brièvement les principes généraux de notre manière de travailler et ensuite vous aurez l'occasion de rencontrer les enseignants en fonction de vos centres d'intérêts. Au plaisir de vous rencontrer prochainement.

La Préfète des études  
Michelle TASIAUX